Communiqué de l'APCMA

26 mai 2016

Une feuille de route pour les réseaux des chambres de métiers et de l'artisanat français et allemand

Dans le cadre des 22es rencontres des chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes organisées du 23 au 25 mai à Lille, trois grandes priorités se sont dégagées pour le secteur de l'artisanat des deux pays. C'est une véritable feuille de route pour la coopération entre les deux réseaux en matière de compétitivité des entreprises, d'économie numérique et d'emploi pour les trois prochaines années et pour le développement de l'artisanat dans l'Europe d'aujourd'hui. Une position commune sera adressée prochainement aux gouvernements français et allemand.

Première priorité : accompagner les entreprises artisanales dans leur transformation numérique afin qu'elles soient en mesure de saisir les opportunités offertes.
Deuxième priorité : renforcer la formation professionnelle. Cela passe par un renforcement de son image, de la qualité des parcours de formation et des opportunités de mobilité. Dans cette optique, l'APCMA, les chambres de métiers allemandes (DHKT) et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ont signé une convention de partenariat destinée à renforcer la coopération franco-allemande dans le domaine de la mobilité européenne des apprentis.
Troisième priorité : maintenir et développer dans les réseaux des chambres de métiers des services d'un haut niveau de qualité et tournés vers l'avenir, toujours dans le sens de rendre le meilleur service possible aux entreprises artisanales.

Ces échanges se poursuivront au quotidien à travers les jumelages établis entre les chambres de métiers françaises et allemandes. Les prochaines rencontres se dérouleront en 2019 en Allemagne.
Pour rappel, les deux pays comptent plus de deux millions d'entreprises artisanales et huit millions d'actifs, pour un chiffre d'affaires supérieur à huit cents milliards d'euros.

http://rfa.artisanat.fr
#RFA2016

Contact presse
01 44 43 10 44 / 01 44 43 10 86 - presse@apcma.fr
Suivez l'APCMA sur Twitter @apcmafrance
www.artisanat.fr